

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
19.— 10.50 6.—
SUISSE Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 16 . . .

Le statut des fonctionnaires ou UN PROBLÈME MAL POSÉ

Telle que l'a formulée le Conseil fédéral, la proposition de révision du statut des fonctionnaires est un problème mal posé. Il tombe sous le sens que bien peu de conseillers nationaux pourraient prendre la responsabilité de s'élever contre ce projet. Il existe en Suisse une forme de malentendu — voulu par certains, d'ailleurs — dont la conséquence est que quiconque émet la moindre réserve envers un projet de loi sociale est aussitôt taxé d'ennemi du peuple et de noir réactionnaire. A-t-on à ce point perdu le sens des nuances, que l'on n'ose même plus suggérer qu'il existe plusieurs solutions à un même problème, sans être voué aux gémonies ?

Un gouvernement qui serait réellement le gardien de l'intérêt national aurait dû mettre son point d'honneur à étudier le statut des fonctionnaires dans son ensemble et à présenter un projet complet. Au lieu de cela il s'est contenté de la solution facile consistant à stabiliser le traitement des servants de l'Etat à son niveau actuel (y compris les allocations de renchérissement).

Une telle solution est quadruplement injuste :

Injuste envers les fonctionnaires parce qu'elle ne tient pas assez compte de la situation des plus modestes d'entre eux, qui sont honteusement mal payés (les gardes-frontière par exemple) ; parce qu'elle sous-estime la valeur des grands commis de l'Etat, ce qui prive la Confédération des services d'hommes éminents tout naturellement attirés par l'économie privée ; injuste envers les salariés de cette même économie privée, lesquels ne voient pas leur salaire stabilisé au plus haut niveau, au moment où s'annonce un mouvement de baisse des prix ; injuste enfin envers les contribuables, auxquels elle imposera 44 millions de charges nouvelles.

Avec cet effrayant manque d'imagination propre à l'administration bernoise, le statut des fonctionnaires n'a pas été étudié avec toutes les nuances qu'il comporte. Et surtout, le vrai problème n'a pas été posé ! Il ne consiste pas à demander que des effectifs surfaits soient davantage rétribués aux dépens des contribuables, mais bien en une réduction substantielle du nombre des fonctionnaires allant de pair avec une meilleure rétribution des emplois.

La Confédération occupe trop de monde. Ses méthodes de travail pourraient être révisées, modernisées, rationalisées. Mais si l'on demande davantage aux hommes, il faut les payer en conséquence.

Une fois de plus, le Conseil fédéral a reculé devant ce problème dont la solution lui demande quelque effort, pour présenter au Parlement un projet onéreux, irrationnel, mais auquel une majorité ne pourrait valablement faire grise mine, car il est incontestable que les fonctionnaires n'ont pas profité de la haute conjoncture et que nombre d'entre eux sont indignement payés.

La marge mobile de 10 % proposée par quelques esprits plus ouverts est en réalité

un emplâtre sur une jambe de bois. Elle ne saurait résoudre le véritable problème. Les Chambres fédérales ont été aiguillées sur une mauvaise voie. Elles ne peuvent donc aboutir — malgré toute la bonne volonté qui se manifeste — à des conclusions vraiment satisfaisantes. Faudra-t-il que le peuple refuse leur décision pour qu'on se décide enfin à faire ce qui convient en vue d'obtenir que justice soit rendue au corps plein de mérite des fonctionnaires, et ceci sans entraîner des charges trop lourdes pour l'Etat ?

A.

Rome et l'univers catholique ont célébré avec ferveur le jubilé sacerdotal de Pie XII

LA JOURNÉE MONDIALE
DE SUPPLICATIONS

La journée du 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie XII — samedi — a été empreinte à la Cité du Vatican et à Rome d'une très grande dignité. Selon la consigne donnée par le Souverain Pontife lui-même, le mot d'ordre de la prière et de la discrétion a été pleinement respecté. Au Vatican, le décorum, qui avait été intentionnellement fixé au minimum, inspirait par sa sobriété une atmosphère de solennelle gravité. Seuls les drapeaux pontificaux avaient été hissés sur les édifices du Saint-Siège et les gardes suisses veillaient en costumes d'apparat aux entrées de la Cité du Vatican.

Dans les appartements du Pape, ce fut le recueillement et le silence...

Dans les églises de Rome, la foule a pris part nombreuse aux premières cérémonies eucharistiques, qui eurent leur point culminant dimanche 3 avril. A la basilique Sainte-Marie Majeure, où le Pape célébra sa Première Messe le 3 avril 1899 dans la chapelle Borghese, ce fut une affluence considérable devant le Saint Sacrement exposé.

De son côté, le clergé de la Ville Eternelle a eu ce samedi 2 avril sa Journée eucharistique à l'église Santa-Maria in Vallicella, où le Pape Pie XII avait l'habitude d'entendre les confessions pendant les premières années de son sacerdoce.

A 17 h., Son Em. le cardinal Micara a présidé un « Te Deum » solennel.

Ce fut à 18 h. 30, dans une atmosphère triomphale, que se déroula à l'église de l'Ara Coeli le « Te Deum » demandé par les autorités communales de Rome. Dans cette très ancienne église toute proche du Capitole, la foule se pressait. A sa tête, on remarquait le Conseil municipal de Rome, conduit par le syndic, l'ingénieur Rebecchini.

Dans la soirée, une adoration nocturne a commencé à l'église du Sacré-Cœur de la place Navone ; elle devait se prolonger pour les hommes seuls jusqu'aux premières heures de dimanche...

Sa Sainteté Pie XII a voulu en outre que son jubilé fût marqué par des attentions à l'égard des pauvres et des enfants. C'est ainsi qu'il avait donné l'ordre à la Commission pontificale d'assistance d'organiser pour dimanche 3 avril des repas pour 20,000 indigents. Ces repas furent offerts en particulier aux pauvres de la banlieue de Rome.

Quant aux enfants, on sait que 50,000 élèves des écoles de Rome ont fêté le Pape au cours d'une grande audience qui s'est déroulée dans la cour du Belvédère.

Les enfants qui étaient vêtus de leurs tabliers, bleus ou blancs, sur lesquels tranchaient les longues lavallières blanches ou bleues, ont déposés des gerbes de fleurs au pied de l'estrade tendue de velours rouge sombre dressée à cette occasion.

Au cours de l'audience, six écoliers ont remis au Pape, au nom de leurs petits camarades, un autel de missionnaire et les fonds recueillis dans les diocèses d'Italie pour doter la radio du Vatican d'une installation plus puissante en vue de l'Année Sainte.

Le Pape s'est paternellement entretenu avec les petits donateurs, puis il a prononcé un discours

que les enfants ont suivi avec la plus grande attention.

« — Aimez-vous les uns les autres », leur dit-il. Puis, développant cette idée de l'amour envers Jésus et entre les hommes, Pie XII déclara : « — Mes chers petits, vous avez appris sans doute que Jésus aime tous les enfants, à quelque partie du monde qu'ils appartiennent et quelle que soit la couleur de leur peau, blanche, noire ou jaune. Jésus écoute tous les enfants et il veut assurer leur salut, quelle que soit la langue qu'ils parlent ».

Le Pape a terminé en donnant sa bénédiction à l'assistance et aux enfants du monde entier...

La journée du dimanche 3 avril — où le monde catholique devait unir et unit — en Suisse et en Valais ce fut particulièrement édifiant — dans une même pensée le souvenir des persécutés, la prière pour eux et leurs persécuteurs, ainsi que la commémoration du cinquantième anniversaire de la première messe du Pape Pie XII — a été vécue à Rome dans une émouvante dignité. Ce fut une journée semblable par la ferveur à celle de la veille, avec en plus le concours d'un peuple immense, qui tenait à venir acclamer le Souverain Pontife et à prier avec lui.

Le point culminant de ce dimanche de la Passion fut certainement, à Rome, la célébration par S. S. Pie XII lui-même, à l'autel papal de la basilique Saint-Pierre, des deux messes demandées en cette circonstance à chaque prêtre du monde catholique.

Dès 7 heures du matin, une immense foule de fidèles commença à emplir la basilique.

La première messe, la « messe d'or », s'est déroulée sans aucun appareil, suivant la volonté du Saint-Père, qui, on le répète, a voulu que son jubilé sacerdotal fût célébré sous le signe de l'austérité, dans la prière et la mortification, en raison des épreuves auxquelles sont soumis les fidèles de plusieurs pays, en Europe et en Asie.

Une deuxième messe expiatoire a suivi, comme celle que tous les prêtres du monde ont été autorisés à célébrer en ce dimanche de la Passion, pour

« la rémission des péchés commis contre la Majesté divine ». A la fin de cette deuxième messe, le Pape a déposé les ornements sacrés et s'est recueilli pour une longue action de grâces, à l'issue de laquelle il a donné sa bénédiction à l'assistance.

Puis, le Souverain Pontife quitta la basilique de Saint-Pierre selon le même rite qu'à l'arrivée, couvert par les acclamations toujours plus enthousiastes de la foule. Cette foule, qui se déversa ensuite sur la place Saint-Pierre et qui ne voulait abandonner la Cité du Vatican sans revoir le Pape, obligea Pie XII à se montrer à l'une des fenêtres de ses appartements et à la bénir à nouveau.

Durant toute la journée, les églises furent visitées par de très nombreux fidèles. Dans l'après-midi, des cérémonies d'actions de grâces se déroulèrent : des *Te Deum* furent chantés, notamment à la basilique Sainte-Marie Majeure, où la cérémonie vit affluer le monde officiel des cardinaux, de la Curie romaine et du Corps diplomatique.

— A l'occasion du jubilé sacerdotal de Pie XII, une messe pontificale a été célébrée dans la chapelle du Saint-Sépulcre, située dans la vieille ville de Jérusalem, en présence notamment du délégué apostolique et de l'archevêque de Liège. A cette occasion, et pour la première fois depuis l'ouverture des hostilités en Palestine, la porte de Jaffa a été ouverte par les autorités israéliennes et transjordanienues, pour permettre aux membres catholiques du corps consulaire de se rendre de la ville neuve à la vieille ville, pour assister à la messe.

— A l'occasion du jubilé sacerdotal de S. S. Pie XII, M. Einaudi, président de la République italienne, a adressé le télégramme suivant au Souverain Pontife :

En l'heureuse circonstance du jubilé sacerdotal, j'adresse mes pensées dévotées à Votre Sainteté, en même temps que de tout mon cœur, je m'associe à la ferveur des vœux que le monde catholique forme en ce jour pour la prospérité de Votre Sainteté.

Luigi Einaudi,
président de la République italienne.

De jour en jour

La réponse à la note soviétique - Le problème allemand
L'Italie vigilante
Autour du coup d'Etat syrien

Les ministres des affaires étrangères des puissances du Pacte de l'Atlantique ont publié une réponse commune à la note soviétique relative au Pacte. Ils affirment qu'il s'agit d'un traité qui n'a qu'un but défensif.

La réponse dit :

— Les ministres des affaires étrangères réunis à Washington pour signer le Pacte de l'Atlantique nord, au nom de leurs pays, ont pris connaissance du point de vue du gouvernement soviétique exprimé dans la note du 31 mars.

Les ministres des affaires étrangères constatent que le point de vue exposé par le gouvernement soviétique, le 31 mars, est basé sur une interprétation aussi fautive de la nature et de la teneur du Pacte que celui qui fut exprimé en janvier par le ministère soviétique des affaires étrangères, avant que le texte n'ait été établi.

Il semble en résulter que l'opinion exprimée par le gouvernement soviétique à ce sujet ne dépend pas de l'examen du caractère et du texte du Pacte de l'Atlantique, mais d'autres considérations.

Le texte même du traité est la meilleure réponse à cette interprétation et à ces affirmations.

Il résulte clairement du texte que le Pacte a uniquement des objectifs défensifs, qu'il est conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies, que le Pacte n'est pas dirigé contre un pays quelconque, mais uniquement contre une agression armée.

...Car, commenterons-nous avec René Baume, de même que Hitler a brisé toute possibilité de négociation en occupant Prague, l'U. R. S. S. a alerté l'Europe en imposant son joug à Prague.

Les faits sont plus éloquentes que la propagande. L'U. R. S. S. peut bien dire et faire dire que le Pacte de l'Atlantique est un instrument d'agression ; elle ne peut effacer l'impression produite dans le monde par le coup de force de Prague et la création du bloc de l'Est, bien avant la constitution du bloc de l'Ouest.

...Notons ici que le gouvernement américain a déjà communiqué aux nations atlantiques les chiffres détaillés concernant le montant de la première tranche d'assistance militaire à chacune d'elles.

M. Robert Schuman estime que les Américains ont fait pour la France un geste très large. Cette aide sera fournie sous la forme de crédits en dollars et en attributions de matériel de guerre. M. Schuman se montre particulièrement satisfait.

A Washington, les conversations à trois sur l'Allemagne ont commencé dans une atmosphère favorable. MM. Acheson, Bevin et Schuman semblent, en effet, décidés à en finir avec la question depuis longtemps pendante de l'occupation de l'Allemagne. La France aurait déjà obtenu satisfaction pour le port de Kehl. Des difficultés subsistent notamment pour la question de savoir si le contrôle des Etats allemands occupés sera tripartite, ce que désirent la France et les Etats-Unis, contrairement à l'Angleterre. La France désirerait, d'autre part, bénéficier d'une sorte de droit de veto.

En ce qui concerne le port de Kehl, la France demandait la création d'un port franc destiné à l'économie nationale française. M. Schuman obtint gain de cause à condition de séparer cette question des autres problèmes allemands.

M. Schuman a trouvé dans M. Acheson un homme résolu à agir avec décision. Les milieux



Dissoudre dans 150 gr. d'eau bouillante
Dans toutes les pharmacies



EXTRA-SAVONNEUX ET PROFITABLE

diplomatiques français estiment même que les idées de M. Acheson sont de nature à favoriser un rapprochement avec les thèses françaises.

M. Schuman estime que les retards survenus dans le règlement des affaires allemandes ont accentué, hors de toute proportion, l'impression qu'il existe un désaccord profond entre les Alliés.

On a l'impression cette fois que les tergiversations sont terminées et que les ministres veulent en finir. M. Schuman semble penser qu'en se perdant dans des questions de détails, on perd de vue l'essentiel. Les Alliés occidentaux ont ainsi perdu la face vis-à-vis des Allemands qui jouent sur les tendances diverses des puissances occupantes, ainsi que vis-à-vis des Russes. Aujourd'hui enfin, cependant, rien d'essentiel ne semble plus séparer les délégués.

En Italie, le gouvernement s'occupe de réprimer l'agitation. Il n'entend pas recourir à une loi spéciale, mais bien rendre efficaces les dispositions légales actuelles. Un comité ministériel a été chargé de prendre des mesures à cet effet. Au sujet des grèves, il semble d'ailleurs que la C. G. T. ne soit plus en mesure, devant les dissidences, de mener la lutte jusqu'au bout.

Le ministre de l'intérieur, M. Scelba, parlant à Sienne du plan socialo-communiste pour renverser le gouvernement en fomentant une insurrection, a déclaré :

— Le gouvernement est en condition de se défendre. Il ne sera pas possible aux ennemis de la démocratie d'empêcher l'adhésion de l'Italie au Pacte de l'Atlantique par des moyens illégaux. La décision du parlement sera assurée par les forces de l'Etat. Une tentative insurrectionnelle serait donc vouée à l'échec.

Le ministre a ajouté qu'il faudrait encore mettre fin à l'action quotidienne et illégale des communistes.

— On ne peut plus admettre que ce parti qui reçoit ses ordres de l'étranger entretienne des cellules dans nos forces armées et dans notre police, afin d'organiser systématiquement la trahison et la désertion.

M. Scelba a encore déclaré qu'il faudrait également empêcher les grèves qui ne sont pas justifiées par des raisons économiques ou syndicales, mais qui ont seulement pour but de servir les intérêts étrangers.

— Il ne faut pas frapper les pauvres ouvriers qui ne sont que les instruments de ces manifestations, mais plutôt les véritables responsables qui reçoivent leurs ordres de loin. Pour mettre fin à toutes ces illégalités, il ne faudrait pas recourir à des lois spéciales, car il suffira d'appliquer les lois déjà existantes.

— Le roi Ibn Seoud a fait savoir au général Husni Zaim, président du directoire militaire de Damas, Syrie, qu'il le tenait pour responsable de la vie du président de la République syrienne

Caisse d'Épargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION : PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITES DU CANTON

Reçoit des dépôts : en compte Epargne à 2 3/4 %
en obligations à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Épargne bénéficient d'un privilège légal)

Choucri el Kouatly. Le président de la République libanaise, M. Bechara el Khoury, s'est associé aux déclarations du souverain de l'Arabie séoudite.

D'autres Etats arabes ont fait savoir, par leurs représentants diplomatiques, que leur opinion ne différerait pas de celle du roi Ibn Seoud.

Bien que la Ligue arabe n'ait reçu jusqu'à maintenant aucune notification au sujet de la formation d'un nouveau ministère syrien, la possibilité d'une réunion du conseil de la Ligue arabe pour étudier la situation en Syrie est envisagée.

On dément officiellement à Damas que le président de la République ait été transporté à Palmyre, comme le bruit en avait couru.

— L'état d'alerte est en vigueur au Caire, Egypte, depuis dimanche matin. Les officiers de police en congé ont été rappelés et des mesures spéciales de précaution pour la garde des bâtiments publics ont été prises.

Les journaux annoncent que l'état d'alerte a été décrété « en raison de certaines circonstances en Moyen-Orient ».

L'aide de camp du roi Farouk d'Egypte, colonel Mohammed Hilmi, porteur d'un message personnel du souverain, a été reçu par M. Husni Zaim, président du gouvernement syrien.

— Le colonel Zaim a publié dimanche son premier décret, lui conférant tout le pouvoir exécutif et législatif jusqu'à la réunion du Parlement. Un envoyé spécial du colonel Zaim s'est rendu auprès du président du Liban, pour l'avertir que la Syrie rompra ses relations avec le Liban si la presse libanaise devait continuer à commenter défavorablement les événements en Syrie.

— Les négociations d'armistice entre l'Etat d'Israël et la Syrie commenceront vraisemblablement ce mardi. Avec la Transjordanie, Israël a signé l'accord d'armistice dimanche soir.

Dans la troisième note de protestation, adressée à Budapest, Londres rappelle le jugement du cardinal Mindszenty et les mesures arbitraires dont a été frappé l'évêque Ordass.

Dans ces circonstances, conclut la note, le gouvernement britannique, en sa qualité de signataire du traité de paix, estime que le gouvernement roumain (bulgare ou hongrois), a à maintes reprises, violé et continué de violer les clauses de ce traité. Il demande en conséquence au gouvernement roumain (bulgare ou hongrois) d'adopter immédiatement des mesures conformes à ces clauses.

Les Etats-Unis ont également envoyé des notes de protestation semblables à celles de la Grande-Bretagne, à la Roumanie, à la Bulgarie et à la Hongrie.

Quand les communistes sont battus...

A la suite de l'élection de M. Madaule (Mouvement républicain populaire, M. R. P.) comme maire d'Issy-les-Moulineaux (banlieue proche de Paris) par 17 voix contre 16 à M. Mallet, maire communiste sortant, un groupe de 200 manifestants a envahi dimanche matin la salle des délibérations de la mairie. Ils ont été expulsés par la police. La salle des délibérations a subi quelques dommages. Quelques arrestations ont été opérées.

Quelques instants après, un millier de manifestants se sont massés dans le jardin entourant la mairie et ont réclamé la démission de M. Madaule. Ils ont été repoussés par la police.

Tandis que les manifestants se trouvant encore aux alentours de la mairie se dispersaient lentement, l'élection du maire, M. Madaule, du Mouvement républicain populaire, a été proclamée. Les élus communistes n'ont pas assisté à la proclamation des résultats. A 14 heures, le calme était entièrement rétabli autour de la mairie et les quelques personnes arrêtées avaient été relâchées.

— M. Madaule a été élu par les trois voix du Mouvement républicain populaire, les quatre voix socialistes et les dix du Rassemblement du peuple français.

Pour sauver une fillette

43 habitants de la petite cité industrielle de Dampierre-les-Bois, près de Montbéliard, France), ont donné 5 litres de leur sang pour permettre d'opérer une transfusion totale à l'une de leurs compatriotes, une petite fille de 10 ans, atteinte de leucocémie, et qui était soignée à l'hôpital de Strasbourg où ces 43 habitants se sont rendus qui en car, qui en voiture particulière. La petite fille a déjà repris des forces. Une seconde transfusion lui sera faite incessamment.

Nouvelles suisses

Le dimanche politique

EN ARGOVIE

Le peuple argovien a repoussé par 34,760 voix contre 32,389 l'initiative socialiste sur la révision de la loi relative aux impôts ordinaires cantonaux et communaux et a repoussé également le contre-projet du Grand Conseil sur le même objet par 52,717 voix contre 12,779. La participation au scrutin a été de 83 %.

A ZURICH

Les électeurs du canton de Zurich ont accepté la loi sur les jours de repos officiels et sur les heures de vente et de travail dans le commerce de détail par 72,988 oui contre 71,344 non.

La demande d'initiative populaire pour l'encouragement de la médecine naturaliste, par la révision de la loi de 1854 sur l'exercice de la médecine, a été rejetée par 85,439 non contre 56,130 oui. Le contre-projet du Grand Conseil a également été rejeté par 82,570 non contre 51,365 oui.

Nouvelles étrangères

Protestations officielles contre les persécutions

Le gouvernement britannique proteste, dans des notes rédigées en termes identiques et adressées aux gouvernements hongrois, roumain et bulgare, contre les atteintes aux libertés fondamentales commises par ces trois gouvernements, en violation des traités de paix de 1947.

Dans les trois notes, le gouvernement britannique fait état de multiples atteintes à la liberté d'expression, de pensée, dont ont été victimes depuis l'entrée en vigueur des traités, le 15 septembre 1947, les leaders politiques et religieux de Roumanie, de Bulgarie et de Hongrie.

Le gouvernement britannique souligne les manœuvres auxquelles se sont livrés les éléments communistes de ces trois pays pour s'emparer du pouvoir et éliminer peu à peu les partis politiques de l'opposition.

Dans sa note adressée à Bucarest, Londres rappelle, entre autres, le jugement arbitraire dont a fait l'objet M. Juliu Maniu, leader du parti national paysan, condamné à la prison à perpétuité.

Il reproche également au gouvernement roumain la dissolution de l'Eglise catholique grecque, qui comptait un million de fidèles.

Dans la note communiquée à Sofia, le gouvernement anglais cite, parmi les persécutions politiques ordonnées par les autorités bulgares, le cas de Nicolas Petkov, leader de l'Union nationale agraire, condamné à mort, et parmi les cas de persécutions religieuses, le procès des quinze pasteurs qui s'est déroulé récemment en Bulgarie.



Souffrir
chaque mois?

Non!... Kafa fait disparaître rapidement les douleurs périodiques! Les

POUDRES Kafa

sont également efficaces contre maux de tête, névralgies, migraines, lombagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumalimes.

Ayez Kafa sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Ne laissez aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

La loi sur le repos hebdomadaire, acceptée à une faible majorité, était combattue par les radicaux, les paysans et les organisations artisanales et appuyée par les autres partis politiques. L'initiative des médecins naturalistes était combattue par tous les partis, sauf les libéraux-socialistes. Le contre-projet était recommandé par tous les partis, à l'exception des radicaux et des libéraux-socialistes. Il n'en a pas moins été rejeté par le peuple à une forte majorité.

A COIRE

Au mois de février 1944 le Conseil municipal de Coire (Grisons), donnant suite à un vœu de la Commission scolaire, avait décidé de reporter au printemps le début de l'année scolaire qui commençait alors en automne. Cette mesure souleva une vive opposition dans la population et les électeurs de la commune de Coire, appelés à trancher le litige, ont décidé dimanche, par 1737 oui contre 1493 non d'abroger la décision de 1944 et de fixer à nouveau à l'automne le début de l'année scolaire.

DISCOURS

A l'occasion du Congrès du parti radical-démocratique suisse, qui s'est tenu samedi et dimanche à Lausanne, M. Petitpierre, chef du Département politique, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que deux guerres ont détruit l'ancienne société européenne qui, jusqu'à présent, n'a été remplacée par rien d'organique... Cette situation a imposé à notre politique extérieure des tâches qu'elle ne connaissait pas. Ces tâches sont de trois ordres :

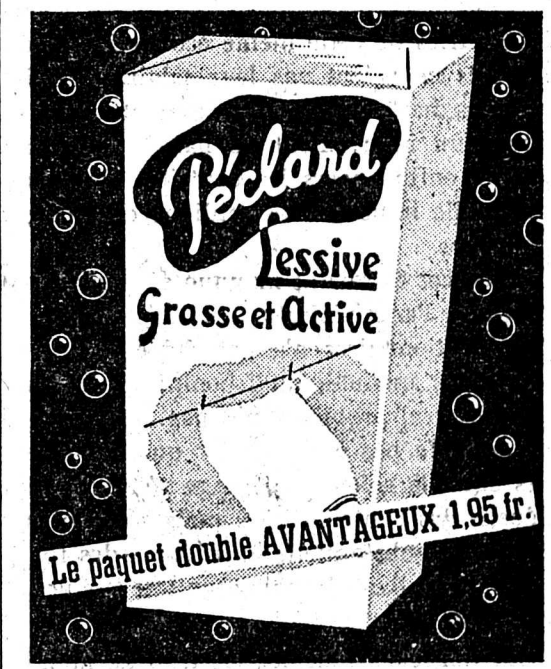
Il a fallu chercher à régler les problèmes nombreux et variés nés de la guerre.

Notre pays a dû rétablir avec l'étranger les contacts interrompus ou réduits pendant les hostilités et doit participer à la renaissance d'une vie internationale et à la reconstruction de l'Europe.

Enfin, la tâche permanente et la plus haute de notre politique extérieure, qui lui est prescrite par la Constitution, est la sauvegarde de la neutralité et de l'indépendance du pays...

...M. Kobelt, chef du Département militaire, prit ensuite la parole. Après avoir fait l'éloge de deux citoyens vaudois éminents — le général Guisan et M. Pilet-Golaz — qui ont occupé des postes de premier plan lourds de responsabilités pendant l'époque dangereuse de la dernière guerre, il a émis de judicieuses considérations sur la position et l'attitude de notre pays dans l'éventualité d'un nouveau conflit, affirmant la volonté de la Suisse de se défendre jusqu'à l'extrême limite de ses forces si elle devait être attaquée, mais réclamant à cette fin les moyens nécessaires au renforcement et à l'amélioration urgents et indispensables des armes antichars et anti-aériennes, ainsi qu'à la réalisation d'autres mesures importantes.

« Plus l'armée sera forte, plus grande sera la garantie de pouvoir conserver au pays la paix, au peuple la liberté et l'indépendance. Aucun sacrifice n'est trop grand pour la liberté de la patrie. »



GRAND CHOIX
D'APPAREILS
MÉNAGERS

EXPOSITION PERMANENTE du 1^{er} au 30 avril 1949

ARMOIRES FRIGORIFIQUES Electrolux

Albert BRUCHEZ, électricité, MARTIGNY avenue de la Gare

ENTRÉE LIBRE

DÉMONSTRATION
DOCUMENTATION

GRAISSE
jaune



Un produit **SAIS**
avantageux
Fr. 2.11 la plaque

La Journée d'études des Jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux suisses

Les Jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux suisses ont participé dimanche à Saint-Gall à une journée d'études sur des problèmes de politique artisanale. M. Léo Schürmann, Soleure, présidait. Après avoir entendu trois rapports et après discussion, l'assemblée a réaffirmé sa volonté de soutenir la classe moyenne artisanale, par toutes mesures d'entraide et législatives appropriées. Un groupement de travail pour les questions de politique artisanale a été constitué. Puis, dans sa majorité, l'assemblée s'est prononcée contre la loi sur la tuberculose, qui sera soumise au verdict populaire le 22 mai prochain. Les Jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux estiment que la mesure proposée est inadéquate et qu'elle ne répond pas au but visé qui est de lutter contre la tuberculose, et que de toute façon, si un résultat est atteint, il sera absolument hors de proportion avec l'ampleur du mécanisme projeté.

Chute d'un avion de sport : un mort

Un avion de sport « Bucker-Jungmann », de l'Ecole d'aviation de Berne et de l'Aéro-club bernois, qui s'était envolé, samedi, au début de

l'après-midi, de l'aérodrome de Belpmoos, s'est abattu peu après 14 heures, près de Wengen. Le pilote, M. Aloïs Keller, 22 ans, domicilié à Wabern, près de Berne, a été grièvement blessé et transporté à l'Hôpital d'Interlaken. M. Jacob Keller, frère du pilote, qui l'accompagnait, a été tué. L'Office fédéral de l'Air, qui a procédé à une enquête, a constaté que le pilote avait survolé le village de Wengen à basse altitude, probablement pour attirer l'attention du public. La chute est due à une perte de vitesse.

Poignée de petits faits

★ On apprend dans l'entourage des avocats qui s'occupent du cas, qu'un spécialiste des maladies de cœur s'est rendu dans l'île d'Yeu, où se trouve interné le maréchal Pétain, pour le visiter et donner ses conseils pour un éventuel déplacement de l'illustre vieillard qui aura 93 ans le 24 avril.

★ Mme Marguerite Vincent, 40 ans, domiciliée à Blonay, a fait une chute dans sa grange, d'une hauteur de 5 mètres environ, une planche ayant cédé. Elle a été transportée à l'Hôpital des Samaritains à Vevey où l'on a constaté une fracture de la colonne vertébrale. Mme Vincent a le corps à moitié paralysé.

★ On annonce qu'une jument appartenant à un aubergiste de Montavon a mis au monde, il y a quelques jours, un poulain qui n'a que trois jambes et demie. Le membre amputé par un caprice de la nature est la jambe gauche de devant, dont l'extrémité, quelque peu en dessous du genou, se termine par un onguet. Au demeurant, le poulain se meut comme une bête normale.

★ « La situation actuelle exige de nous une armée, mais pour que nous l'ayons, il nous faut une économie saine. Redoublons donc d'efforts pour atteindre ce but », a déclaré à Marseille M. Ramadier, ministre de la défense nationale, à l'occasion de la remise à cette ville de la Croix de guerre.

★ Dimanche après-midi, en l'absence de ses parents, le petit Claude Ischer, âgé de 8 ans, domicilié à La Tour-de-Peilz, est tombé d'une terrasse sans barrière, rue des Mousquetaires, et s'est fracturé le crâne. Conduit d'urgence au Samaritain, à Vevey, il souffre encore d'une profonde plaie sous le menton, de dents cassées et l'on craint

une fracture de la mâchoire. Son état est grave.

★ Le père Franz-Josef Felder, âgé de 30 ans, d'origine soleuroise, a été trouvé asphyxié, dans son lit, par des émanations de gaz carbonique. Le père Felder se trouvait de passage à la maison de mission Gutenberg, à Balzers, dans le Liechtenstein.

★ Le collaborateur militaire du « New York Times » écrit que plusieurs centaines d'avions américains seront livrés aux pays d'Europe occidentale immédiatement après la signature du Pacte de l'Atlantique. Pour sa part, la Grande-Bretagne doit recevoir 150 à 200 forteresses volantes.

Nouvelles locales

Les assises annuelles des notaires et des avocats

— Dimanche, a eu lieu à Sion, sous la présidence de Me Maurice Gross, de Martigny, l'assemblée générale des notaires valaisans. Les affaires administratives liquidées, l'assemblée a décidé d'appeler au comité Me Taugwalder, avocat et notaire à Sion, qui remplacera Me Schnyder, élu conseiller d'Etat. Me Peter de Roten (Viège) a été nommé membre de la Chambre de surveillance et MMes Delèze (Martigny) et Jacques de Riedmatten (Sion) ont été désignés comme suppléants.

La section valaisanne de la Fédération des notaires devient Vorort et a été chargée de l'organisation de la prochaine assemblée générale des notaires suisses.

— Dimanche également, ont eu lieu à Sion, les assises annuelles des avocats du canton, sous la présidence de M. le conseiller national Paul de Courten, bâtonnier.

La journée a été entièrement consacrée à la liquidation d'affaires administratives.

La « Chanson valaisanne » à Echallens

De la « Nouvelle Revue de Lausanne » :

« L'Association de la colonie de vacances catholique du Gros de Vaud a eu l'excellente idée d'organiser dernièrement un concert à la grande salle d'Echallens en faveur de sa caisse. Elle a

Le „Nouvelliste“ sportif

Du football comme on en voudrait voir tous les jours

L'AUTRICHE BAT LA SUISSE, 2 à 1 (1-0)

(De notre envoyé spécial)

Il semble que la température idéale de ce premier dimanche d'avril eût pu attirer plus de monde encore autour du magnifique terrain de la Pontaise, où l'on ne devait véritablement dénombrer que 27 à 28,000 spectateurs, ce qui est assez bizarre à l'occasion d'un match international disputé huit jours après un Servette-Lausanne qui, lui, avait rassemblé plus de 20,000 « mordus » de la balle ronde. Et pourtant, comme nous vous l'avons dit samedi, la venue des Autrichiens était riche de promesses, puisqu'avec eux il est impossible d'être déçu. On l'a vu dimanche et on le verra peut-être encore souvent.

Ceci dit, n'oublions pas de souligner l'excellente organisation vaudoise — bien supérieure à celle d'un récent Suisse-France ! — et la très grande amabilité avec laquelle ont été reçus et pilotés ceux qu'à tort ou à raison on appelle officiels. Tout courrait donc à faire de ce match une grande fête du football et c'est bien dans une ambiance de joie et de bonne humeur que les équipes furent préalablement présentées au public et à... MM. les conseillers fédéraux Kobelt et Petitpierre.

En guise de prologue, les juniors vaudois et valaisans nous offrirent une fort intéressante rencontre, caractérisée par un nombre appréciable de buts et de nombreux renversements de situation. Les Vaudois l'emportèrent par 5 à 3, alors qu'à la 33e minute de la seconde mi-temps nos « jeunes » menaient encore à la marque. Bien que battus, ils firent en général un très bon match et avaient même les faveurs du public, ce qui est tout à l'honneur de nos dirigeants. Une mention aux deux


gardiens, au demi-centre Vadi, à l'aillier gauche et à la ligne d'avants en général. Arrières et demi-ailes semblèrent manquer d'expérience et perdirent souvent... la boussole.

Et ce fut Suisse-Autriche. Si, si, si, si ma tante en avait, et patati et patata, vous connaissez la chanson. Cela ne nous empêchera pas de dire que si, si, si Bickel avait joué dès le début, il y aurait eu de fortes chances pour que le résultat fût tout autre et pour que nos petits Suisses donnassent tout au long du match l'impression qu'ils étaient aussi « costauds » que les Autrichiens. Ils l'ont donnée dans les dernières 20 minutes, ils auraient pu la donner au départ. On a pu voir dimanche que malgré sa mollesse, malgré sa lenteur et malgré son jeu de vieillard (sic), Freddy Bicker était encore et toujours notre joueur No 1, celui qui se dépense quand il faut, qui sait faire jouer ses camarades et au besoin marquer des buts.

Tous ceux qui ont été si durs avec Bickel à la suite de certains matches internationaux, où ça n'avait pas tourné rond, auront-ils le courage aujourd'hui de dire ce qu'ils pensent du match de Tamini ? Car le brave petit Tamini que nous avions vu une semaine auparavant dans une forme absolument étourdissante, nous ne nous gênons pas de dire et de répéter qu'il n'a pas la carrure pour jouer un match de cette importance. Il n'est pas fait pour ça et c'est tout.

Car si Bickel avait été là pour mettre un peu d'ordre dans une ligne d'attaquants, qui n'en avaient que le nom, nous parions n'importe quoi que les Autrichiens n'auraient pas tiré leur feu d'artifice de la première mi-temps. Oh ! il n'y a pas à s'en plaindre, le spectacle fut si brillant qu'une journaliste venue pour recueillir quelques

(La suite en 4e page).



MOTOS
CAMIONS
VOITURES
CARS
SION
Tél. 2 18 04
Calé du Marché :
2.10.52

Les transports coûtent cher...

C'est pourquoi vous utiliserez les engrais complets concentrés ou le Super Triple de La Fonte Electrique S. A., à Bex, vous y trouverez votre compte.

Votre fournisseur vous renseignera avec plaisir.

Mieux vaut une assurance sans accident qu'un accident sans assurance.

ZURICH
Accidents

Marc-C. BROQUET, Agence générale, Sion

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 3

Demain, quand l'amour...

ROMAN
par
Marcel Michelet

CHAPITRE II
La ville lumière

L'humiliation l'accablait. Il ne savait pas le français ? Oh ! si, il l'écrivait mieux encore. Il était le plus jeune des adolescents qui étudiaient maintenant au collège de la ville. Les écoles de Granval fournissaient les meilleurs éléments aux études secondaires du pays. Cette année-là débarquaient au quartier latin de la cité une quinzaine de garçons, qui se répartissaient entre le séminaire, le scolasticat, l'école normale et le technicum. Ils n'intéressaient guère notre histoire, parce qu'Andrée commence à fermer sa vie autour de lui-même. Ses compagnons n'existent pour ainsi dire pas. Rien ne transparaît de son âme, ni les sympathies, ni les haines.

Arnolphe Bovier se tient à l'écart, travailleur acharné et jaloux.

Narcisse Pariat, qui commence à faire de la politique, distribue des journaux en cachette : il ne s'approche pas d'André, dont le mépris l'écrase.

Le seul persévérant qui ouvre les portes d'avril dans le cœur d'André, c'est Philippe Chamblandes. Ce jeune homme, de trois ans plus âgé que lui, ne faisait point sentir cette différence d'âge. Il se promenait, une main sur l'épaule de son jeune ami, disant peu de paroles, mais chaudes et directes. Bien qu'André ne se livrât guère plus à lui qu'à ses camarades, Philippe le comprenait à demi-mot, il connaissait à peu près son cœur ; il avait le don de l'apaiser d'un regard ou d'un geste. André le violent comprenait que Philippe endormait un secret de douceur. Entre les deux taciturnes croissait une amitié promise à l'épreuve.

Jacques et André se partageaient une bourse d'études ; ils se destinaient l'un et l'autre au sacerdoce. Depuis quelque temps, Jacques s'épouventait. André, devenu irritable plus que jamais, ne lui répondait que par monosyllabes ou par gestes. Toute douceur l'exaspérait. Jacques devinait une souffrance et ne réussissait pas à l'apaiser. Il savait la vocation de son frère privée de douceur ; cette pensée le gênait comme un propriétaire chré-

tien devant le pauvre, quand lui-même, écrivant à sa mère, tempérait les flots infinis de sa tendresse. Il priait, demandait au bon Dieu de répandre sa suavité dans le cœur dur. « O Jésus, disait-il, moi qui vous trouve à mes côtés chaque jour, moi dont vous prenez la main comme pour une danse de joie et dont vous accordez divinement les larmes à vos douleurs : ô Jésus, j'ai honte et je souffre et je me plains à vous ! Mon frère vous suit dans des chemins déserts ; son âme est un jardin sans eau ; je vous supplie ! vous savez que je ne peux rien sur lui : envoyez, s'il le faut, un ange ! Et s'il le faut, changez mon miel en amertume ! Que mon frère connaisse la joie, et que le gel se fonde en rosée de printemps ! »

Hélas ! toutes les vagues de la sollicitude battaient en vain ce cœur.

Chaque automne rendait le château désert. André en profitait pour de nouvelles explorations, cherchant des traces de ce qui, un jour, l'avait tant ému. Plus de drapeau sur le toit. Plus de lessive. Les feuilles tombées éclaircissaient les bois. Des aiguilles de mélèze jonchaient les allées. La fontaine était muette. Que trouver en cette tardive saison qui fût un souvenir ? André essaya un crochet de

Agronomie

Préparation aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique fédérale (Ecole d'agriculture).

Cours du jour — Cours du soir

Le travail et les progrès des élèves sont suivis de façon très individuelle par les professeurs et la direction.

DEMANDEZ LE PROGRAMME A

ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE — Tél. 3.05.12

fait appel au remarquable ensemble séduisant, « La Chanson valaisanne », qui remporta un très grand succès.

Sous la direction de M. G. Haenni, le groupe mixte costumé de Sion interpréta plusieurs chansons villageoises et des chœurs. Une salle enthousiaste fit fête aux chanteurs et chanteuses valaisans.

Au cours d'une petite réception, chanteurs et invités, parmi lesquels on remarquait la présence de M. le conseiller d'Etat Despland, eurent le plaisir d'entendre quelques paroles aimables de M. le syndic André Maendly et de MM. les curés Bavaud et Battistolo, organisateurs de cette belle soirée.

Le car postal Lavey-Morcles tombe dans le torrent

Un mort — Un blessé

Un tragique accident de la circulation s'est produit dimanche soir, vers 21 heures, sur la route Morcles-Lavey, un peu en dessous du premier de ces villages. Le car de l'entrepreneur postal Edouard Pasche, conduit par M. Louis Moret, né en 1896, qui descendait vers Lavey, manqua un virage et un pont, et se jeta dans le lit du torrent.

Le conducteur fut tué sur le coup, tandis que l'unique passager, M. le pasteur Henri Werlen, paraissait sérieusement blessé et dut être transporté à St-Maurice où le Dr Hoffmann lui prodigua les premiers soins.

Les dégâts au véhicule sont très importants. Il est complètement « plié ».

A quoi est dû cet accident qui a profondément ému les habitants de Morcles, Lavey et St-Maurice, où M. Moret était avantagusement connu ? Défectuosité des freins, apparemment. Ou malaise du conducteur ?

En tout cas, M. Louis Moret connaissait sa route « par cœur » et lors de l'inauguration du

(La suite en 5e page).

J. DELAVY & Cie, R. de Lausanne, Sion
Reliure et encadrements — Timbres caoutchouc
Téléphone 2.14.33

Banque Troillet Martigny

Bagnes - Orsières - Salvan - Leytron - Saxön

Prêts et billets
Livrets d'épargne et de dépôt à 3 mois
Certificats à 3 et 5 ans
aux meilleures conditions du jour

sa fabrication dans toutes les serrures. Une porte céda, donnant sur la galerie du premier étage. Un bahut contenait des livres aux caractères inconnus. On croyait les lire, et tout à coup, une lettre vous arrêtait. Quelle écriture curieuse, fine et mobile comme le rideau des feuilles de tremble sous le ciel ! Un de ces livres, petit avec images, portait un nom également illisible, mais répété en caractères français d'une plume légère : Emmanuel de Béranges. André regarde son enfance du haut de la montagne : ce nom éclate au milieu de la plaine comme un verger au printemps, comme une floraison de lis. Mais voici que les fleurs se changent en lumière ; ce globe de clarté grandit, s'élève de flammes, envahit le temps et le monde. Ce nom n'est plus jamais sorti de son cœur, et pourtant il le baigne tout entier comme un soleil. Chaque lettre brille de son éclat et chante sa propre joie ; et le nom tout entier n'est qu'harmonie. Il signifie un mystère, quel mystère de grâce ? Oh ! non point un hasard de la naissance ou d'un lointain ancêtre, qu'on fait revivre, mais la convenance absolue, la nécessité, l'espoir !

(A suivre).

potins, mais qui n'y voit quasi que goutte en football, s'émerveillait à nos côtés sur les tours de sorcellerie que ces messieurs pouvaient si bien réussir au moyen de cette balle qu'on aurait dite attachée à leurs souliers. Nous avions oublié nos lunettes noires, nous en sommes quittés pour voler chez un oculiste, tant ce fut éblouissant. Et nos gaillards nageaient dans tous les sens, à tel point que le public se mit bientôt à sourire, puis à rire et à se frotter les mains devant l'imminence du déluge devant noyer la cage de Corrodi. Celui-là pourtant, il se défendait comme un lion avec, il est vrai, soit les poteaux, soit Gyger ou un copain un peu chanceux pour éclaircir la situation. Et le miracle que nous attendions, s'il ne s'est pas produit comme on l'aurait voulu, s'est produit tout de même, et nous étions déjà bien content. Un seul filet fut réussi avant le thé, alors que la demi-douzaine n'aurait étonné personne.

Les visiteurs, qui se rendaient bien compte qu'à ce train-là nos Helvètes ne pourraient pas les faire capituler, se relâchèrent ensuite. Antenen, à l'aile droite, put donner quelques échantillons de ses talents, Lusenti redevenait le grand Lusenti et ravitaillait sans cesse un quintette dans lequel Taminé et Friedländer avaient encore toutes les « poisses » du diable. Maillard II piochait, repiochait, Courtat était ressusité et même Steffen retrouvait sa sûreté d'il y a quelques années. Il est vrai que cela n'empêchait pas les Autrichiens de dominer encore, mais faiblement. Ils sont si forts ces types-là qu'il n'y avait pas moyen de les mettre sur les épaules. Tout d'un coup, alors qu'on reprenait espoir, la balayeuse Gyger s'enraya et les blancs nous donnèrent le coup de grâce. Combé de malheur, le petit Fatton qui se trouvait être le plus incisif des avants fut mis k. o. Les autres — qu'ils nous pardonnent ! — ne risquaient rien, eux, mais Fatton il fallait que le sort s'acharne sur lui !!!

Comme remplaçant, il y avait heureusement le mastodonte Bickel qui apportait avec lui quelques vieux restes de sa ruse et de son intelligence. Nos Suisses se mirent à flamber, le public sortit de sa torpeur et 27,000 poitrines devinrent haletantes devant cette transformation magique des nôtres.

Les autres apprirent à leur tour à se défendre, à mettre en corner ou à déblayer. A lui seul, Bickel apporta autant de fois le cuir devant la cage adverse en 20 minutes que toute l'équipe n'avait pu le faire en plus d'une heure. Il était venu leur montrer que lui aussi sait jouer. Il voulait encore leur apprendre à marquer des buts. Ça ne tarda pas. Il créa l'occasion lui-même, fit travailler quelques camarades puis s'en alla attendre la balle là où elle devait fatalement arriver. Mettant alors en évidence le plat de son énorme soulier, il décrocha un obus qui eût pu faire sauter la barre sous laquelle il éclata. Il ne manqua pas grand-chose que l'arbitre lui donne encore l'occasion d'apprendre à chacun à tirer un pénalty. C'eût été le bouquet et... l'égalisation. Mais c'eût été aussi un peu fort de tabac, car un score de 4 à 2 aurait sans doute mieux reflété l'allure de la rencontre.

En définitive, tout le monde sera content. Les Autrichiens parce qu'ils ont bien joué et ont gagné. Les Suisses parce qu'ils s'en tirent relativement à bon compte et qu'ils nous ont quittés sur une bonne impression. L'arbitre parce qu'il fut très bon et eût l'heur de plaire à tous. Nous autres enfin, parce que nous avons assisté à une remarquable démonstration de football pur, simple et direct, et parce que nos hommes n'ont encore pas si mal joué que nous étions en droit de le craindre. J. Vd.

Suisse B et cadets sauvent la situation

A Vienne, notre seconde garniture a pris le meilleur sur l'Autriche B, 1 à 0. A St-Poelten, les cadets ont disposé d'une sélection de la Basse-Autriche, 4 à 2.

Le championnat suisse

En Ligue Nationale B, signalons deux matches nuls qui font l'affaire du F. C. Fribourg puisque Brühl et St-Gall n'ont pas pu se marquer de buts et que Nordstern a tenu en échec Mendrisio, 2 à 2.

En Première Ligue, défaite plus ou moins étonnante du leader Etoile devant Helvetia, 3 à 2. Malley, Montreux et Etoile sont donc théoriquement à égalité.

En Deuxième Ligue, le match Sion-Bex ayant été renvoyé, on n'enregistre que 3 résultats, à savoir Chippis-St-Léonard 0-2, Martigny-Villeneuve 4-1 et Grône-Monthey 1-5. Aucun changement notable au classement que nous avons publié samedi et que nos lecteurs voudront bien compléter eux-mêmes, en raison du manque de place.

En Troisième Ligue, ce dimanche a été caractérisé par les défaites de Viège à Granges, 2 à 0 et de Bouveret à Monthey, 3 à 2. Comme Saxon a battu Massongex, 2 à 1, on peut dire que ceux du pays des abricots sont champions du groupe d'en Bas, alors que Brigue et Sierre II luttent encore pour le titre du Haut. Autres résultats : Fully-Collombey 1-2 (ce qui classe définitivement les Fulliérais) et Muraz-Martigny II 1-2.

En Quatrième Ligue, on note Sierre III-Chamo-

son 1-4, Châteauneuf-Chalais II 3-1, Evionnaz-Vernayaz 2-4 et Saxon II-Saillon 2-4, soit aucun résultat sensationnel.

En Juniors, Vernayaz-Fully I, 4-4. J. Vd.

SKI

Le Trophée du Muveran 1949

Hier, dimanche, s'est couru aux Plans-sur-Bex, le Trophée du Muveran, course civile organisée par l'Union des Patrouilleurs Alpins de la Brigade de Montagne 10, en vue de parfaire l'entraînement militaire en haute montagne.

C'est l'an dernier que l'Union des Patrouilleurs créa ce trophée, qui devient une tradition annuelle. Il s'agit d'un concours très particulier dont la forme a été reprise de la patrouille des glaciers, course pour la dernière fois en 1943. Le choix de l'heure de départ est libre, il en est de même pour l'équipement, la nourriture et le cheminement. Le parcours est choisi de façon à mettre les patrouilleurs dans des difficultés alpines naturelles, nécessitant l'emploi de l'intelligence, de l'habileté, de l'endurance et des moyens techniques de l'alpinisme moderne.

Le Trophée du Muveran se court sur le parcours suivant :

Plans s. Bex, 1077 m. s. mer, Col de Pacheux 2700 m., Derborence 1589 m., Pas-de-Cheville 2049 m., Anzeindaz 1920 m., Col des Esserts 2039 m., Le Richard 1540 m., Plans s. Bex 1077 m.

15 patrouilles ont couru l'an dernier, 21 cette année. La lutte a été très serrée spécialement entre la patrouille de Châteauneuf-d'Oex dont le temps de course est surprenant, les patrouilles des Plans, deux patrouilles du Val de Bagnes, celle de la Gen-

darmerie Vaudoise et celle du Val d'Anniviers. La plupart des fortes patrouilles avaient choisi une heure tardive de départ. Les deux patrouilles vainqueurs en seniors I et seniors II, celle de Maxime Fellay, du guide Ernest Stettler et de M. Fellay, en seniors II, ainsi que celle de Châteauneuf-d'Oex en seniors I composée de Samuel Gander, Emile Gander et Alfred Roch, ont cependant surpris leurs concurrents en choisissant un départ plus tôt. La course s'est jouée dans la descente du Col du Pacheux, à Derborence et dans la moitié de la montée vers Anzeindaz. Le temps s'était heureusement amélioré durant la course et seule la forte patrouille lausannoise de Corthésy, Hirschi et Tomasini a perdu quelque peu de temps à cause du brouillard, alors qu'elle était en tête de piste au lever du soleil.

Le Cdt de la Brigade 10, son chef E. M., le Cdt de la Gendarmerie Vaudoise, le délégué du gouvernement valaisan et le syndic de Bex, assistaient à la distribution des prix, ainsi qu'une nombreuse population locale et les skieurs dominicaux.

Chaque concurrent put choisir son prix, ce qui est aussi une nouveauté en matière sportive. Cette cérémonie se termina par un chant de la montagne. Voici les résultats de cette magnifique épreuve :

SENIORS I

1. Equipe Samuel Gander, Emile Gander, Alfred Roch, S. C. Châteauneuf-d'Oex, 4 h. 28' 47", gagne pour une année le Trophée du Muveran ; 2. G. F. F. von Allmen, G. F. C. Fournier, G. F. R. Solioz, C. P. G. F. 10, 4 à 52' 21" ; 3. F. Marlétaz, J. P. Marlétaz, J. Fontaine, S. C. Plan Nèvé, 5 h. 07' 32" ; 4. J. Fellay, H. Michellod, G. May, S. C. Verbier, 5 h. 12' 11" ; 5. I. Fontannaz, J. Fontannaz, G. Mo-

reillon, S. C. Martinets ; 6. A. Pont, R. Salamin, M. Antille, S. C. Sierre ; etc.

SENIORS II

1. Equipe M. Fellay, E. Stettler, M. Fellay, S. C. Bagnes, 5 h. 31' 49", gagne le challenge offert par le Général Henri Guisan ; 2. R. Corthésy, P. Hirschi, C. Tomasini, S. C. Léman, Lausanne, 5 h. 36' 27" ; 3. W. Grandjean, E. Hänni, G. Hänni, S. C. Aroles, Lausanne ; 4. J. Borlat, G. Huser, Chs Luscher, S. C. Lausanne III.

Succès sportif valaisan

Le 6e cross vaudois à l'aveuglette, organisé par l'I. P., a remporté la semaine passée son succès habituel. Déposés par un train spécial en pleine forêt, près de Palézieux, les jeunes sportifs durent trouver 6 postes de contrôle soigneusement dissimulés et rejoindre le château d'Oron. Une seule équipe valaisanne participait au cross. Elle était formée de 4 scouts de la Troupe Saint-Georges, de Monthey, qui se sont classés au 5e rang, sur 47 groupes de catégorie A.

Le marcheur Godel fêté par son bataillon

Le marcheur fribourgeois Gaston Godel, originaire de Domdidier, qui s'est distingué l'an passé aux Jeux Olympiques de Londres en gagnant une médaille d'argent aux cinquante kilomètres, est actuellement mobilisé en Gruyère. Il est incorporé dans la compagnie fribourgeoise de landwehr I du bataillon 20.

Le major Pierre Musy, qui commande cette unité, a réuni ses soldats à La Tour-de-Trême. Il a adressé au soldat Godel ses félicitations. Lui a offert, au nom du bataillon, une channe dédicacée, pendant que la fanfare jouait la sonnerie « Au drapeau ». Le capitaine Roger Morel, de Bulle, a remis à Gaston Godel les galons d'appointé.

La soirée s'est terminée dans la joie et l'entrain.

LES MESAVENTURES DE JO LA DOULEUR

GOÛTE - RHUMATISME NEVRALGIES ET TOUTES LES FORMES DE RHUME

BAUME BENGUE

Prix 3.74 (ticha compris)

Ag. gén. Eis R. Barberol S.A. Genève

La jeunesse - et la vitesse...

Jeunes gens modernes, ne soyez pas esclaves des modes nouvelles. Le café est une boisson noble, il ne faut donc pas bousculer sa préparation par des méthodes instantanées. - Préparer un bon café est un art depuis des siècles. Au bon vieux temps déjà, la ménagère était fière de son café et aujourd'hui encore, la bonne recette dit qu'il faut additionner d'AROME les grains frais moulus, pour être sûr d'un café vraiment parfait.

FRANCK AROME

"l'âme du bon café!"

Thomi & Franck S.A. Bâle

Pour le café au lait: 1/2 de FRANCK-AROME et 1/2 de café. Pour le café noir: 1/4 de FRANCK-AROME et 3/4 de café. Voilà la recette éprouvée!

Bibliographie

L'ECHO ILLUSTRE, revue avec assurance

No du 2 avril : Depuis 50 ans consacré à Dieu, depuis 10 ans Père des fidèles. — Bahia, première capitale du Brésil. — Une nouvelle d'Anne Fauvet « Presque une trahison ». Pour l'ouverture de la saison, nous vous offrons deux albums à prix réduit à choix. — L'impatiente hirondelle. — Depuis 11 mois pour 2,500,000 Berlinoises, le salut vient du ciel par le « Pont aérien ». — La solution de notre grand concours annuel. — Trouver une solution qui ne soit pas boiteuse à la question jurassienne.

LA PATRIE SUISSE

No 14 du 2 avril : Le ski au Maroc, par Mireille Barde. — Les cinq sens dans des vitrines genevoises. — On accorde un orgue. — La Suisse s'enlaidit. — Film nouveau : « Londres m'appartient ». — Qu'est-ce que le Pacte Atlantique ? Interview de M. Robert Schuman. — Médecine à l'américaine, par P. Ladame. — Une fable de Claude Bodinier. — « L'ennemi », nouvelle par V. Baussan. — La chronique de Squibbs. — Les pages de Madame. — Les conseils du jardinier. — Le match Servette-Lausanne. — Feuilleton : « Si jeune, si jolie ».

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 14 du 2 avril : L'Espagne aux cent visages, par H. Cingria. — Neiges, nouvelle inédite par Carole Brévane. — L'histoire commence par un mariage, par M. Auclair. — Les conseils du jardinier. — Feuilleton : « A Bon Port », par O.-H. Prouty. En pages de mode : Un choix de vêtements pour les petits. — Ce que pense une jeune Parisienne de la mode actuelle... — Robes habillées. — Les conseils de la ménagère. — Tailleurs et chapeaux printaniers. — Jupes, blouse et jaquette indispensables pour le printemps.

NEMROD ET CIE

par Albert Muret

aux Editions du Clocher, rue Pichard 20, Lausanne. Un vol. (260 p.)... broché, couverture en couleur, chez les libraires au prix de Fr. 6.—

Le livre que M. Albert Muret publie aux Editions du Clocher est tout simple de style et d'idées. Nulle recherche. Pas de grands événements, pas de drames poignants. Il raconte des journées de chasse chez nous. Cela pourrait être banal s'il n'y avait la terre, décor toujours changeant que l'auteur présente avec une affection de peintre.

Il y a aussi les bêtes amies ; car — paradoxe étonnant — ce chasseur aime les animaux des champs et des bois. Et puis, il y a l'auteur : esprit original, amateur avisé des beautés du monde visible. M. Muret n'est pas un intellectuel perché sur de grands problèmes, c'est un homme en communication directe et naturelle avec la poésie. Qui le lira découvrira en lui une humanité vibrante et séduisante ; en un mot, Nemrod et Cie vous fera trouver un ami. Recommandé aux chasseurs du Valais dont l'auteur est un vieil ami.

Persil

est plus cher en apparence seulement !
Sa teneur plus forte en perborate et en matières grasses vaut davantage.

...et pour tremper: HENCO!

Le monstre à Charrat!!!

Le monstre lot de baraques est arrivé
Tous les jours grande vente

A. CHABBEY, CHARRAT. — Tél. 6.30.02

A louer à Ovronnaz s. Leytron, alt. 1400 m. env., confortable

CHALET

meublé, 3-4 pièces. Jolie situation.
S'adresser au Nouvelliste sous chiffre H. 6751.

On demande

jeune homme

pour les 4 mois de montagne. Vie de famille assurée, bonne nourriture. Gages à convenir. S'adresser à Lucien Dériz, amodiateur, Baumes (Vaud).

On demande, pour une petite montagne, un

VACHER

S'adresser au Nouvelliste sous G. 6775.

A vendre une

vache

prête au second veau.
Chez Ernest Barman, Daviaz s. Massongex.

A vendre un

PORC

de 8 jours.
S'adresser chez Louis Du-bois, Vérossaz.

service par car, l'an passé, il avait été complétement par les autorités de l'arrondissement pour avoir assuré durant 18 ans le service par auto sans aucun accident.

A sa famille, nos chrétiennes condoléances. M. le pasteur Henri Werlen, blessé dans l'accident, est moins grièvement atteint qu'on eût pu le penser au premier abord. Après avoir reçu les soins du Dr Hoffmann, il a pu regagner son domicile, soit la cure de Lavey. Il souffre de blessures à la face, au nez, a plusieurs dents cassées, mais son état n'inspire pas d'inquiétude. Nous formons les vœux les meilleurs pour son prompt rétablissement.

Nouveaux maîtres-charpentiers

MM. Adolphe MAYORAZ, à Hérémence, et Eugène Moix, à Monthey, ont subi avec succès les examens professionnels supérieurs donnant droit au diplôme fédéral de maître-charpentier.

Nous leur présentons nos chaleureuses félicitations.

Une démission acceptée

(Inf. part.) M. François de Preux, élu récemment député au Grand Conseil, a présenté sa démission de préposé à l'Office des poursuites et faillites du district de Sierre. Le Conseil d'Etat a accepté cette démission.

Le Conseil d'Etat visite des travaux

(Inf. part.) Le Conseil d'Etat « in corpore », accompagné de M. Norbert Roten, chancelier, a visité les ponts de Noës et d'Aproz sur le Rhône en voie d'achèvement. Nos magistrats étaient accompagnés de MM. Sarrasin, ingénieur à Lausanne, auteur des projets, et Parvex, ingénieur, chef du Service des Ponts et Chaussées au Département des Travaux publics du canton du Valais.

Avec les entrepreneurs du canton

L'assemblée générale de l'Association valaisanne des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics s'est tenue dimanche dans la grande salle de l'hôtel Victoria, à Brigue, sous la présidence de M. Joseph Dubuis, ingénieur à Sion.

M. Joseph Dubuis n'acceptant pas une réélection au comité, il a été remplacé par M. Séraphin Antonioli, de Sion.

En récompense des éminents services rendus à la cause des entrepreneurs par M. Dubuis, qui ne ménagea ni son temps ni son travail au développement de la société, l'assemblée l'a nommé par acclamations président honoraire.

M. Dubuis présenta ensuite son rapport sur l'activité de la société au cours du dernier exercice. Pour montrer l'importance de l'Association, soulignons qu'en 1948, il a été versé 10 millions de salaires aux ouvriers, ce qui représente un chiffre d'affaires de 25 à 30 millions.

Après les délibérations, un banquet réunit les participants à cette journée. Parmi les personnalités invitées, nous avons reconnu MM. Escher, président du Conseil national, Anthamatten et Dr Schnyder, conseillers d'Etat; Kaempfen, député et président de la Ville de Brigue, Parvex, ingénieur en chef de l'Etat du Valais, Amez-Droz, chef de service à l'Etat du Valais, etc.

(Le « Nouvelliste » publiera demain un compte rendu plus complet de cette assemblée).

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Amacker, fils de M. Hyacinthe Amacker président et député de St-Maurice, a brillamment réussi à l'Université de Lausanne ses examens de licence ès sciences politiques et économiques. Nos chaleureux compliments.

Auto contre car

Au passage dangereux du pont du Trient, sur la route cantonale Martigny-Vernayaz, un nouvel accident vient de se produire. Le car de M. Louis Rey, d'Ayent, se rendant à Lausanne, arrivait à l'entrée du pont lorsqu'une auto genevoise, conduite par M. Ernest Maurer, venant en sens inverse, se jeta contre le lourd véhicule. Le chauffeur du car, qui voyait venir la voiture, eut le temps de freiner et la lourde machine était presque arrêtée lorsque la collision se produisit. La violence du choc fut telle que le pare-choc et un garde-boue du car furent arrachés net. Quant à l'auto, elle est à moitié défoncée et les dégâts sont très importants.

La police, rapidement sur place, fit les constatations d'usage.

L'ouverture du col du Simplon

A la suite des accords entre l'organisation du tourisme de la province de Novare et les autorités valaisannes l'ouverture du col du Simplon sera avancée cette année au 10 avril en raison de l'inauguration de la Foire de Milan, fixée au 12 avril. Une main-d'œuvre nombreuse employant d'importants moyens mécaniques commença sans tarder à déblayer la neige. Ces dépenses s'élèvent à 12 ou 15 mille francs pour la Suisse tandis que la part des frais qui incombera à l'Italie sera à la charge de la province de Novare. Des représentants officiels et des journalistes des deux pays assisteront à l'ouverture du passage.

Dernière heure

Le testament Paderewski

LAUSANNE, 4 avril. — On connaît maintenant l'essentiel du contenu du testament Paderewski, déposé à la banque Morgan à Paris. M. Paderewski désigne d'une manière formelle M. Strakacz comme son exécuteur testamentaire. Des legs importants sont faits à diverses personnes. Ces legs une fois payés, le reliquat de la fortune du grand pianiste sera versé à des universités de Pologne, en faveur des étudiants catholiques.

La signature

WASHINGTON, 4 avril. (A. F. P.) — Douze ministres des affaires étrangères ont apposé aujourd'hui, lundi, au cours d'une cérémonie solennelle, leurs signatures au bas du Pacte Atlantique. C'est un événement historique pour les Etats-Unis qui, pour la première fois, s'engagent dans une alliance défensive avec des puissances situées en dehors de leur hémisphère.

La cérémonie se déroula à 3 heures (heure locale), lundi après-midi, dans le grand auditorium du ministère du travail. Cette grande salle, au décor bleu et or, a été choisie parce qu'elle est seule, à Washington, à pouvoir recevoir plus de 2000 personnes. Les portes s'ouvrirent une heure avant pour admettre les diplomates, les parlementaires et les « invités ».

M. Acheson prononça, le premier, une allocution. Chaque ministre des affaires étrangères, présenté par le secrétaire d'Etat, parla durant cinq minutes, l'ordre des discours étant celui des initiales, en langue anglaise, des noms des pays représentés.

Le président Truman fit, à 4 h. 30, son entrée sur la vaste scène de l'auditorium. Après que M. Acheson lui eut présenté chaque ministre, le président des Etats-Unis prononça un discours dont la durée avait été fixée à 10 minutes.

C'est après cette allocution que la cérémonie de la signature se déroula. A l'appel du nom de chaque pays, son représentant vint apposer sa signature au bas du document étalé sur une grande table. Le cérémonial précisait qu'il était libre d'employer son propre porte-plume mais il lui était recommandé de le munir d'une encre noire de bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction photographique du document dont les copies certifiées seront envoyées à chacun des gouvernements intéressés.

La signature du Pacte Atlantique fut alors un fait accompli.

Précédée d'un déjeuner réunissant tous les signataires et ouverte en musique, la séance solennelle de la signature du document fut close également au son d'une marche jouée par les musiciens de la marine américaine.

Chute mortelle

GENEVE, 4 avril. — M. Ernest Hertzschuch, 74 ans, Genevois, jardinier, descendait les escaliers de l'immeuble pour aller chercher les clés de sa chambre, qu'il avait oubliées au rez-de-chaussée, lorsqu'il manqua une marche et fit une lourde chute. Immédiatement secouru, le septuagénaire fut transporté à l'Hôpital cantonal de Genève après qu'un médecin de la Permanence médico-chirurgicale eut diagnostiqué une fracture du crâne. Mais, vingt minutes après son entrée à l'établissement hospitalier, M. Hertzschuch rendait le dernier soupir.

Aubade à l'Hôpital de Sion

(Inf. part.) Le « Maennerchor-Harmonie », que dirige avec beaucoup de dévouement M. Théo Amacker, directeur de Publicitas, à Sion, a donné dimanche un concert aux malades de l'Hôpital régional de Sion. Ce geste a été très apprécié des pensionnaires du grand établissement hospitalier.

ICOIGNE. — Election complémentaire. — Corr. — Les électeurs de la commune d'Icogne ont élu dimanche un nouveau conseiller communal en la personne de M. Elysée Praplan. Ce dernier remplace M. R. Bagnoud, démissionnaire.

ST-MAURICE. — Troisième grand concours d'amateurs. — (Comm.) — Vu le succès remporté par les précédents, et étant donné l'intérêt que porte le public à ce genre de manifestation, la Direction du « ROXY », à St-Maurice, organise un troisième grand concours d'amateurs.

Ce concours est ouvert à tous et à toutes, de tous âges, et avec n'importe quel genre de production: danses, claquettes, chant, prestidigitation, acrobatie, diseurs (euses), etc.

Toutes les personnes désirant s'inscrire, doivent s'adresser à la Direction du « ROXY », à St-Maurice, qui leur enverra un formulaire de règlement dans lequel elles trouveront la date du concours, l'échelle des prix ainsi qu'un bulletin d'inscription.

La date du concours étant déjà fixée, n'attendez pas au dernier moment pour vous inscrire; le nombre des concurrents devant être limité, les inscriptions seront admises selon leur ordre d'arrivée. Nous reviendrons encore sous peu sur ce concours.

Edgar Woog purge sa peine

ZURICH, 4 avril. (Ag.) — Edgar Woog, condamné à 6 mois d'emprisonnement sans sursis par la Cour d'assises siégeant à Winterthur, s'est présenté ce matin lundi à 8 heures dans les locaux du ministère public du canton de Zurich pour purger sa peine comme il en avait été sommé par le procureur général.

Le jugement dans le procès Kravchenko

PARIS, 4 avril. — C'est aujourd'hui, lundi, qu'est rendu le jugement dans le procès Kravchenko-« Lettres françaises ».

Bien avant le début de l'audience, la salle minuscule de la 17e Chambre correctionnelle est pleine à craquer d'une foule de journalistes et de curieux.

C'est à 13 heures 15 exactement que le Tribunal fait son entrée. Kravchenko est assis à son banc. Derrière lui ont pris place ses avocats.

Du côté de la défense on notait l'absence de MM. Morgan et Wurmser, qui sont actuellement en Belgique où ils effectuent une tournée de conférences. Ils sont représentés par leurs avocats, Me Nordmann, Blumel et Bruguière.

Le président Durckheim commence à donner lecture des attendus du premier jugement, celui du procès intenté par Kravchenko pour injures et propos diffamatoires au problème journaliste américain Sim Thomas.

PARIS, 4 avril. — Le triple procès intenté par M. Victor Kravchenko contre les « Lettres françaises » s'est terminé à l'avantage de l'auteur de « J'ai choisi la liberté ».

Cependant, le Tribunal n'a pas accordé à Kravchenko les dix millions de francs de dommages-intérêts qu'il réclamait. Le premier jugement portait sur l'article de Sim Thomas. M. Kravchenko demandait trois millions de dommages-intérêts. Le Tribunal a constaté que les « Lettres françaises » n'ont pas apporté la preuve que Kravchenko n'est pas l'auteur de son livre. Les « Lettres françaises » n'ont pas prouvé non plus que Kravchenko était un escroc et un ivrogne. Le caractère diffamatoire des accusations contenues dans l'article des « Lettres françaises » est ainsi établi. Le Tribunal tient compte, pour fixer la peine et la réparation, du caractère de patriote et d'ardent polémiste de M. Morgan qu'il condamne à 5 mille francs d'amende et 50 mille francs de dommages-intérêts.

Le 2e jugement portait sur l'article de M. A. Wurmser du 15 avril 1947 dans les « Lettres françaises ». M. Morgan était solidairement poursuivi comme directeur du journal. M. Kravchenko demandait 4 millions de francs. Le Tribunal a admis que les prévenus étaient fondés à juger sévèrement l'attitude de Kravchenko qui se vantait dans son livre d'avoir dupé les autorités de son pays, mais, a estimé le Tribunal, les prévenus ont manqué de mesure en injuriant grossièrement M. Kravchenko, leurs insultes étant guidées davantage par le souci de nuire que par le souci de la vérité. Le Tribunal constate que les « Lettres françaises » n'ont pas apporté la preuve que Kravchenko était un traître. Les « Lettres françaises » n'ont pas prouvé non plus que Kravchenko était un agent des services secrets américains. Quant à l'accusation de mensonges portée contre Kravchenko à propos des événements dont il fut le témoin en U. R. S. S., le Tribunal développe les témoignages contradictoires apportés à ce sujet et se reconnaît dans l'impossibilité de formuler un jugement. Il se borne à constater que les « Lettres françaises » n'ont pas établi formellement la preuve que les faits reproduits par Kravchenko aient été mensongers. Il y a donc diffamation mais, compte tenu du caractère de patriotisme et d'ardents polémistes des deux prévenus, le Tribunal condamne MM. Morgan et Wurmser à cinq mille francs d'amende chacun et solidairement à verser 50 mille francs de dommages à Kravchenko.

Le 3e jugement porte sur les articles de M. Morgan. Là le prévenu n'avait pas entrepris d'administrer la preuve de ses affirmations. Le Tribunal ne peut donc que constater que les articles de M. Morgan ont porté atteinte à l'honneur et à la considération de M. Kravchenko et pour cette raison il condamne M. Morgan à cinquante mille francs de dommages et intérêts et cinq mille francs d'amende.

Au total M. Kravchenko obtient donc 150 mille francs de dommages et intérêts.

A l'issue du jugement, M. Kravchenko, souriant, reçoit les félicitations de ses amis et disparaît dans la foule. On apprend que Me Nordmann, agissant au nom de ses clients, MM. A. Wurmser et Claude Morgan, aurait l'intention d'interjeter appel pour chacun des trois jugements. Les trois jugements ne font pas état des frais de procès qui se montent à plusieurs mil-

lions de francs. Les condamnés auront à les payer.

Les condamnations s'entendent avec insertion du verdict dans les « Lettres françaises ».

Le 2e jugement précise qu'en ce qui concerne Claude Morgan, il y a confusion de l'amende avec celle égale de 5 mille francs énoncée par le 1er jugement.

C'est pour trois articles qu'il a écrit pour les « Lettres françaises » sur M. Kravchenko que M. Lecomte, dit Claude Morgan, a été condamné par le 3e jugement à 5 mille francs d'amende. Cette peine fait confusion avec les deux condamnations énoncées par les premiers jugements.

Le colonel Zaim s'adresse aux Syriens

DAMAS, 4 avril. (Reuter). — Le colonel Husni Zaim s'est adressé lundi par radio au peuple syrien. Il a déclaré que la voie était maintenant aplanie, ce qui permettra de donner au pays une nouvelle administration progressiste s'inspirant des véritables volontés du peuple. Le partage des terres devra être soumis à une révision. Le colonel Zaim a promis au peuple la justice sociale et l'on va promulguer des lois aptes à combattre le grand capitalisme. Des efforts particuliers seront entrepris pour lutter contre le chômage et élever le niveau de vie du peuple syrien. Le colonel Zaim est fermement résolu à combattre les communistes et les agents de propagande de l'étranger.

Le colonel Zaim affirme qu'il a fait son coup d'Etat parce que les personnalités responsables de la République avaient abusé de leurs pouvoirs pour leur satisfaction personnelle. L'orateur a promis de respecter l'indépendance et la souveraineté du Liban et de soutenir le régime actuel de ce pays. La Syrie appuiera également la Ligue arabe. Le coup d'Etat n'a été qu'une affaire purement syrienne.

Un « putsch » manqué au Costa-Rica

SAN JOSE (Costa-Rica), 4 avril. (Reuter). — Le colonel Edgar Cardona, ministre de la Sécurité, a tenté, samedi après-midi, de perpétrer un coup d'Etat, en faisant occuper deux bâtiments publics. Le président du Conseil, M. José Figueras, a établi un Q. G. antirévolutionnaire à la gare du chemin de fer du Pacifique; il a gardé en mains les aérodromes de la ville.

La révolte a pris fin après que l'artillerie, l'infanterie et l'aviation gouvernementales eurent déclenché de violentes attaques contre les positions des rebelles. Les chefs de la révolte, parmi lesquels le ministre Cardona et l'ancien consul à New-York Cortes, ont été arrêtés.

Le nombre des tués est évalué à 40, bien qu'il n'ait pas été confirmé officiellement. Une centaine de personnes ont été blessées. Plusieurs obus ont atteint l'ambassade des Etats-Unis, qui se trouve dans le voisinage immédiat du fort Bellavista; toutes les vitres ont volé en éclats.

(Le gouvernement actuel avait lui-même pris le pouvoir, il y a une année, à la suite d'un coup d'Etat).

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

AGAUNOISE

Cette semaine, répétitions importantes mercredi et vendredi, à 20 h. 30. Présence indispensable. Le Comité.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mardi 5 avril. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Vedettes du micro. 12 h. 48 Informations. 12 h. 55 L'Orchestre « Old Tyme ». 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Jack Hélian et son orchestre. 13 h. 30 Compositeurs suisses. 13 h. 45 Sardagna, poème symphonique. 16 h. 30 Emission commune. Musique de danse. 17 h. Chansons populaires hollandaises. 17 h. 10 Suite pour orchestre à cordes, Michel Spisak. 17 h. 30 Oeuvres pour piano. 18 h. Le plat du jour. 18 h. 10 Quatuor en do mineur, A. Fesca. 18 h. 30 Cinéma. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Caravelle ou « A la découverte du Nouveau-Monde ». 19 h. 55 Le Forum de Radio-Lausanne. 20 h. 15 Pour deux sous de piano. 20 h. 30 Soirée théâtrale. La Route des Indes. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique instrumentale variée.



Monsieur et Madame Marcel KUMMER-THE-LEB et leurs fils Claude, Gérald, Mario, Pascal, ont la grande douleur de faire part du décès de

Marie-Alexandre

leur bien-aimée fille et très chère petite sœur, élevée à leur tendre affection à l'âge de 8 mois, le 3 avril 1949.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le mardi 5 avril 1949, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sans effort



WEGA
liquid polish

redonne un brillant intense et toute leur fraîcheur aux parquets souillés. Répartition très pratique grâce au goulot-gicleur.

Fabricant: A. SUTTER, Münchwilen/Thurg.

Parents prévoyants!

Donnez à vos enfants pour Pâques notre livret d'épargne pour trousseau. Ce précieux cadeau leur procurera certainement une grande joie. Nous vous communiquerons volontiers tous renseignements utiles.



BANQUE POPULAIRE SUISSE
MONTREUX

GRANDE RABOTERIE SUISSE
cherche dans les principaux centres du pays
GROSSISTES

pour la vente de lames à plancher et à chanfrein, soubassements et tous autres articles ouvragés en bois. Activité intéressante pour toute maison sérieuse, bien introduite auprès des entrepreneurs et artisans.
Offres écrites sous chiffre P. 30.050 A. à Publicitas, Sion.

Cafés KAISER



en exclusivité pour MARTIGNY-VILLE, vous pourrez obtenir — toujours frais — les fameux CAFES « KAISER », la marque de qualité et du connaisseur.

Demandez notre CAFE DE PRIME, Fr. 3.85 le 1/2 kg. (chaque 11e paquet gratuit)

ATTENTION!
Jusqu'à Pâques seulement, ESCOMPTE SPECIAL de 10% sous tous les articles « Kaiser », soit: café, thé, chocolat en tablettes

Prix spéciaux pour hôtels, cafés, restaurants et pensions

LIVRAISON RAPIDE A DOMICILE EXPEDITIONS

Epicerie de la Gare
Roger Lovey, Martigny
Téléphone 6.15.39

A vendre ou à louer, à Martigny, ensemble ou séparément,
trois parcelles de champs
de 1881, 2223 et 4841 m2, de très bon terrain arborisé en abricotiers et se prêtant à n'importe quelle culture intercalaire.
S'adresser à Louis DARBELLAY, rue de l'Eglise, Martigny-Ville.

La boucherie CONTI Silvio
LOCARNO

livre des
salametti tessinois 1re qual., Fr. 9.— le kg.
mortadelle tessinoise 1re qual., Fr. 7.— le kg.
saucisses de porc, 1re qual., Fr. 5.— le kg.
saucisses tessinoises, 1re qual., Fr. 3.— le kg.

Pour Pâques...



VOYEZ LES DERNIERES NOUVEAUTES
en Confection pour Dames

CHEZ

Marie-Claire

Avenue de la Gare SION Sœurs Grichting. Tél. 2.21.66

Notre choix est complet

en

COSTUMES POUR HOMMES

- COSTUMES peigné et fil à fil, coupe parfaite, un rang et croisé, 230.— 205.— 185.— **175.—**
- AUTRES ARTICLES depuis **98.—**
- VESTONS VILLE ET SPORT, belle qualité, pure laine 108.— 98.— **88.—**
- PANTALONS gris et brun, gamme de tons variés, tissus pure laine, 65.— 57.— 52.— 45.— **39.—**
- COMPLETS POUR ENFANTS avec 1 et 2 pantalons, depuis **52.—**

VOYEZ NOS VITRINES

Retour de Paris:
Splendides nouveautés
pour Dames

AU JUSTE PRIX
Avenue de la Gare Idéa S. A.
MONTHEY

Ouvriers peintres

demandés de suite.
Maison Soldini, Tramelan (J. b.)

HOTEL DE LA POSTE
TAVANNES (J.-B.)

cherche:

jeune homme

honnête et travailleur, de 20 à 25 ans, pour les travaux d'hôtel. Gages Fr. 140.— par mois. Entrée de suite. Faire offres avec photo.

Jeune FILLE

honnête et travailleuse, de 25 à 30 ans, ayant déjà des connaissances en cuisine. Gages Fr. 150.— par mois. Entrée de suite. Faire offres avec photo.

Demoiselle

de 18 à 25 ans, est demandée pour servir au restaurant et aider à la cuisine. Fixe Fr. 80.— à 100.— par mois, plus pourboires. Faire offres à l'Hôtel de la Couronne, Les Planchettes. Tél. (039) 8.41.07.

à louer appartement

meublé, à 900 m. alt., pour été, éventuellement toute l'année, chambre 3 lits, cuisine, cave et galetas. Electricité.

Route à jeep devant la maison. — S'adresser Poste restante No 455, à Saint-Léonard.

Consultez ou écrivez à

SYLVIA

6, Bd James-Fazy, Genève.
Ne reçoit pas le dimanche et le lundi.

Hortensias

Voici le moment de remplacer ou de constituer vos plates-bandes. Belles plantes à Fr. 3.— pièce, Fr. 25.— les 10. Expéditions rapides.
G. Cuénoud, horticulteur-fleuriste, Aigle. Tél. 2.20.33.

A vendre, bonne occasion, un

fourneau de cuisine

40 personnes, bois ou charbon, 4 trous, 2 fours, armoire chauffe-assiettes, éventuellement avec boiler de 200 litres. — S'adresser à Case postale 147, Sierr.

Arbres fruitiers

A vendre Reinettes de Champagne, mi-tige et haute tige. Oscar Rappaz, Saxon. Tél. (026) 6.22.46.

plantons d'asperges

« Argenteuil ». S'adresser: Mme Bernadette Mouthe, La Balma.

JEUNES GENS
et
JEUNES FILLES

libérés des écoles, cherchent places comme aide de ménage, commerce, jardinage, etc., pour apprendre le français. Bureau de placement EXPRESS SOLEURE St. Margrithenstr. 3 Tél. (065) 2.26.61

VACHE

A vendre une grosse lachetée, bonne laitière, reportante pour automne, éventuellement avec son génisson de 5 mois, ainsi qu'un veau pour finir d'engraisser.

Chez Arnold Kohli, La Combe, Bex. Case postale 51.

JEUNE FILLE

propre et active, est demandée dans un ménage soigné de 3 personnes. Occasion d'apprendre une bonne cuisine bourgeoise.

Bons soins et bons gages. Faire offres avec références et photo à Mme Betty Häberli, a. Slaatsanwall's, Sutz (Berne).

jeune fille

pour ménage, ayant quelques connaissances culinaires et de couture, etc.

Bon salaire. Vie familiale. Offres à Case postale 13837, Grenchen (Soleure).

Hôtel de montagne cherche pour la saison d'été:

2 femmes de chambre

et une **sommelière** pour bar-dancing.

Faire offres sous H. 6776 au bureau du « Nouvelliste ».

On demande un

DOMESTIQUE

sachant traire. — A la même adresse, à vendre deux

PORCS

de 7 tours. — S'adresser chez Eugène Perret, Sous-Vent, Bex.

DOMESTIQUE

Un homme de 58 ans cherche emploi dans petite exploitation agricole.

Faire offres à Mlle Schuppach, Service social, à Monthey.

A vendre

jeunes poules

en pleine ponte, de 1948, Fr. 14.— pièce.

POUSSINES de 2 1/2 mois, Fr. 5.50 pce, et d'un mois 1/2, à Fr. 4.50 pièce.

S'adr. à Mme Dolt Adeline, Champlan. Tél. (14) 3.80.01.

A vendre, à l'état de neuf,

16 fenêtres et volets

130/80. S'adresser au Sport-Hôtel, Verbier. Tél. 6.63.40.

A vendre

FOIN

bonne qualité. Louis Bernard-Crosel, Le Clarey, Bex.

On cherche cinq bonnes

effeuilleuses

Gages 230 fr. tout compris. S'adresser à Aloïs Mouron, Les Gonelles, Corseaux (Vd).

A vendre un

vélo

homme, marque Egna, 3 vitesses « Sturmey », en parfait état.

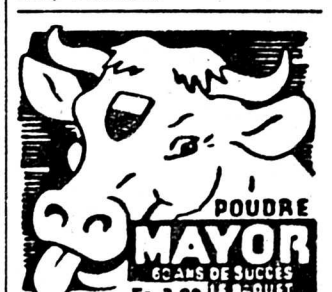
S'adresser à J. Detrey, Lavey-Village.

A vendre

génisse

prête au veau.

S'adresser à Vve Léon Jordan, Dorénaz.



En vente toutes pharmacies et drogueries. 1 paquet Fr. 3.90, par 6 paquets Fr. 3.70, par 12 paquets Fr. 3.60